

Abonnez-vous

Le Rapport des stratégies promotionnelles distributeur

Optimisez et adaptez votre stratégie promotionnelle, votre offre et vos innovations

5+1
Fût GRATUIT

1 KIT
OFFERT POUR 3 FûTS ACHETÉS

3+1
CARTON GRATUIT

3+1
CARTON GRATUIT

1 KIT
OFFERT POUR 4 FûTS ACHETÉS



& GLACIER 2023

MIKO

M MAGNUM

BEN & JERRY'S

SOLEO

Cornetto

HARIBO

Nouveau contexte, nouvelles stratégies


- Comment évoluent les parts de voix des distributeurs, les stratégies d'animations des distributeurs ?
- Quelles sont les catégories de produits les plus mises en avant cette année par les distributeurs ?

- Comment les communications catalogues évoluent-elles ?
- Quel est le positionnement prix des distributeurs ?
- Quels sont les faits marquants et les chiffres clés de la promotion ?



François Blouin
Président-fondateur
de Food Service Vision



Le rapport des stratégies promotionnelles distributeur est un outil de pilotage indispensable pour prendre du recul régulièrement sur les stratégies d'offre des distributeurs, les évolutions catégorielles, et les dynamiques promotionnelles. 

Les bénéfices du rapport des stratégies promotionnelles distributeur

Le seul rapport qui vous permet de comprendre les stratégies des distributeurs à travers leurs activités promotionnelles



Analyser les stratégies d'offre et de marque des différentes enseignes au global et par catégories des produits



Décrypter l'évolution des pratiques promotionnelles des distributeurs



Piloter le suivi des prix promotionnels des distributeurs



Construire vos propositions d'assortiment pour les menus de fête

Méthodologie

La source de ces analyses provient de notre outil Food Service Tracking® Distribution (base de données exclusive et logiciel d'analyse des promotions)



Tous les produits et prix
des catalogues promotionnels des distributeurs



Une couverture des 16 distributeurs
leaders du marché



Une segmentation fine
sur toutes les catégories alimentaires et boissons



Une codification particulière
adaptée au secteur du hors-domicile

Périmètre d'analyse du rapport :



16 distributeurs
(Sysco, C10, Distriboisson, DS Restauration,
Episaveurs, France Boissons, France Frais, Gedal,
Grancoeur, Krill, Metro, Passion Froid, Pro à Pro,
Promocash, Relais d'or Miko, Transgourmet)



Près de 500 catalogues
sur l'année



Période :
Année A vs année A-1



Analyse de l'alimentaire
et des boissons

Au sommaire de ce rapport

Les faits marquants de l'année en cours

L'activité promotionnelle de la distribution (générale, par famille de produits)

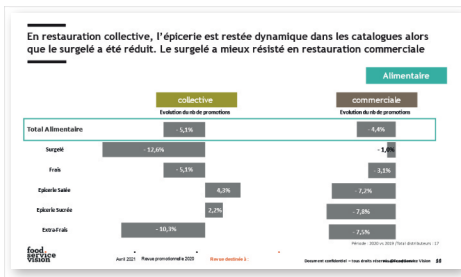
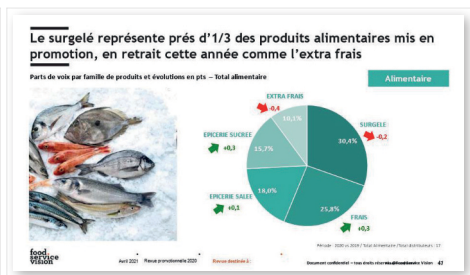
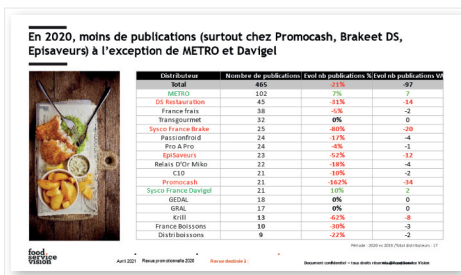
Analyse de l'offre

Analyse des mécaniques promotionnelles

Focus sur les catalogues des fêtes

Exemples de données de sortie

Données fictives



Bon de commande 2024

À compléter et à faire parvenir à a.charles@foodservicevision.fr

Je souhaite souscrire au rapport des stratégies promotionnelles distributeur

Version au format PDF – une présentation incluse

Tarif abonnés Food Service Tracking® Distribution

Prix : 4 400 € HT

Tarif non abonnés Food Service Tracking® Distribution

Prix : 6 600 € HT

Nom

Entreprise

Adresse

E-mail

Téléphone

Date / /

Signature et tampon

Conditions de règlement : Facturation 100 %
à la commande. Règlement à 30 jours date de facture.

Conditions générales de vente

La validation par le donneur d'ordre de sa commande vaut acceptation des présentes Conditions générales pleinement et sans réserve.

Article 1 – OBJET

L'objet du présent contrat est de définir les modalités et les conditions selon lesquelles FOOD SERVICE VISION met à disposition du donneur d'ordre l'étude multi clients. Ces études multi clients sont établies sur la base d'éléments objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs récoltés par la société. FOOD SERVICE VISION fait une analyse de ces éléments objectifs afin d'élaborer des lignes directrices figurant dans les études multi clients.

Article 2 – OBLIGATIONS DU DONNEUR D'ORDRE

Il appartient au donneur d'ordre de définir ses besoins et de rechercher si les spécifications des études multi clients y sont adaptées, compte tenu des objectifs qu'il poursuit. FOOD SERVICE VISION a mis à la disposition du donneur d'ordre toutes les informations souhaitées pour lui de sorte qu'il puisse prendre toutes décisions utiles.

La société FOOD SERVICE VISION confère au donneur d'ordre le droit, non transférables, de faire usage pour son compte unique et personnel des études multi clients et des informations qu'elles contiennent, et ce, dans l'unique cadre de son activité.

Le donneur d'ordre s'oblige à n'employer les informations qu'à des fins licites, conformément à la législation en vigueur.

Ainsi, il ne pourra céder à un tiers aucune information fournie et sera tenu responsable de toutes conséquences directes ou indirectes qui pourraient découler de l'utilisation non conforme aux présentes conditions générales de vente des études multi clients ou des informations qu'elles contiennent.

Article 3 – OBLIGATIONS DE FOOD SERVICE VISION

3.1 – Livraison

Les informations contenues dans les études multi clients fournies par FOOD SERVICE VISION sont transmises directement à l'utilisateur par voie électronique.

Aucune fourniture ou service complémentaire n'est implicitement compris.

3.2 – Sur l'exactitude des informations communiquées

FOOD SERVICE VISION recueille les informations figurant dans les études multi selon différentes sources et fait les meilleurs efforts pour en contrôler la crédibilité.

Cependant, malgré tous ces efforts, FOOD SERVICE VISION ne peut pas garantir l'exactitude pleine et entière du contenu des études multi. Le donneur d'ordre utilise les informations de FOOD SERVICE VISION en connaissance de cause.

Article 4 – PRIX

Les prix présentés par FOOD SERVICE VISION sont indiqués en euros, hors taxes (HT) auxquels s'appliquent les taux de TVA en vigueur. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros à trente jours date de facture. FOOD SERVICE VISION se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les produits sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Article 5 – RESPONSABILITÉ

FOOD SERVICE VISION est soumise de manière expresse à une obligation de moyens.

En cas de mise en œuvre de la responsabilité de FOOD SERVICE VISION, le montant de la réparation dû ne pourra excéder le prix de l'étude mise à la disposition du donneur d'ordre.

Article 6 – RÉFÉRENCES

FOOD SERVICE VISION aura le droit de faire figurer le nom du donneur d'ordre sur une liste de références, sauf dérogation expresse du donneur d'ordre.

Article 7 – TOLÉRANCE

Le fait par l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 8 – CLAUSE D'ARBITRAGE

En cas de litige, les deux parties s'engagent à tout mettre en œuvre afin de résoudre le litige à l'amiable avant d'engager une action en justice

Article 9 – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige non résolu à l'amiable, qu'il soit relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes, et même en cas d'urgence, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de commerce de LYON qu'il y ait ou non pluralité de défenseurs.

Nos principales productions



La Revue Stratégique



La Revue Livraison



La Revue Distribution



La Revue Chaînes



**La Revue
Boulangerie-Pâtisserie**

Contactez-nous

10, rue des Émeraudes 69006 LYON

+33(0)4 37 45 02 65

contact@foodservicevision.fr

foodservicevision.fr



Food Service Vision est le leader en Europe de l'intelligence économique de la filière restauration. Grâce à ses 24 collaborateurs experts, à sa maîtrise des technologies de recueil et d'analyse des données, à sa connaissance intime des différents segments de la filière restauration, Food Service Vision produit études, veilles stratégiques, analyses de données et accompagne ses clients dans leur transformation et leurs décisions stratégiques. L'entreprise est basée à Lyon.